



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Réf.: NS /NW/mt/2017/qp 3308/ transmis SCL



Monsieur Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le
Parlement
Service Central de Législation
L-2450 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 20 octobre 2017

Concerne: Question parlementaire n°3308 de l'honorable Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale à la question parlementaire n°3308 de l'honorable Député André Bauler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Nicolas SCHMIT
Ministre du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire



Réponse à la question parlementaire n°3308 de l'honorable Député André Bauler

« De plus en plus de personnes à la recherche d'un emploi, d'un logement ou d'un service précis, éprouvent de sérieux problèmes à déchiffrer des courriers administratifs et juridiques. Afin de les aider, la formule de l'écrivain public leur offre un soutien à la compréhension et à l'écriture de textes. Ses conseils sont gratuits et soumis à certaines consignes déontologiques.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi:

Dans quelle mesure le Gouvernement soutient-il des services du type « écrivain public »?

Monsieur le Ministre peut-il présenter le profil des personnes qui travaillent comme écrivain public? Cette tâche est-elle aussi assurée (transitoirement) par de jeunes universitaires qui sont à la recherche d'un emploi?

Monsieur le Ministre peut-il évoquer les associations ou services qui assurent la mission d'écrivain public? Quel est le profil des personnes qui font appel à son aide ? Le ministère a-t-il conclu des conventions avec ces associations?

Dans quelles localités du pays un service d'écrivain public est-il offert aux personnes concernées ? Par quels moyens ou canaux d'information ces services sont-ils annoncés aux publics visés?

Qu'en est-il de la présence de l'écrivain public dans les milieux ruraux, notamment dans les cantons du Nord et de l'Est?

Alors que la formule de l'écrivain public telle que préconisée par l'honorable Député semble être pratiquement inexistante dans le sens d'une profession reconnue, dans le sens large, elle est toutefois répandue au Luxembourg sous diverses formes de services gratuits offerts aux citoyens, soit par des administrations gouvernementales ou communales, des associations sans but lucratif ou encore par les offices sociaux.

En ce qui concerne plus précisément l'assistance offerte aux personnes à la recherche d'un emploi, l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) dispose en ses agences de Luxembourg-ville et d'Esch-sur-Alzette d'un Club-Emploi facilitant l'accès au marché de l'emploi des demandeurs d'emploi en mettant gratuitement à leur disposition un maximum de ressources susceptibles de les aider dans leurs démarches.

Une équipe expérimentée aide et conseille les demandeurs d'emploi, qui en font la demande, dans l'élaboration de leur CV et dans la préparation de leurs candidatures. Sur rendez-vous, les collaborateurs du Club-Emploi orientent et encadrent individuellement les demandeurs d'emploi dans leurs différentes démarches liées à la recherche d'un emploi.

Dans le domaine de l'emploi, il existe également un bon nombre d'associations qui offrent à leurs membres et aux autres intéressés une assistance dans les démarches liées à la recherche d'un emploi, à leur réorientation ou réintégration professionnelle. Dans la plupart des cas, ces services s'adressent cependant aux bénéficiaires sélectionnés par l'ADEM qui leur sont assignés sur base d'un profilage détaillé qui tient compte de tout un éventail de caractéristiques individuelles et de besoins spécifiques d'encadrement.

Les aides fournies par ces associations dépassent toutefois le simple cadre d'une assistance dans le déchiffrement et la rédaction de courriers administratifs.

Plus concrètement, parmi les services soutenus financièrement par le Gouvernement, il convient de mentionner les initiatives sociales et les centres de formation et d'orientation qui sont notamment conventionnés avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (MTEESS) et dont la mission est de ramener des personnes plutôt défavorisées vers le premier marché du travail. En 2016, 34 conventions ont été signées avec des organismes gestionnaires d'initiatives sociales pour un total de 1.974 personnes encadrées en moyenne.

Pour améliorer l'accès de leurs bénéficiaires au premier marché du travail, les initiatives sociales doivent notamment leur apprendre à établir un curriculum vitae, les aider à préparer une lettre de motivation ou un entretien d'embauche. Parallèlement, les outils des conseillers en réinsertion socioprofessionnelle sont l'écoute, le soutien, l'information, les entretiens d'évaluation et de feedback, l'aide aux démarches administratives, l'orientation vers des services spécialisés et l'encouragement à l'autonomie grâce à des formations sociales qui sont offertes aux bénéficiaires. Selon besoin et accord du bénéficiaire, les conseillers collaborent avec tous les services sociaux et instances du secteur social, tout comme avec l'ADEM.

Géographiquement, ces associations sont réparties à travers tout le pays et sont également présentes dans les régions du nord et de l'est du pays (p.ex. Beschäftigungs Initiativ Réimecher Kanton asbl, CIGR Canton de Grevenmacher asbl, CIGR Mëllerdall asbl, CIGR Nordstad asbl, CIGR Wiltz Plus asbl, Forum pour l'emploi asbl, Office Social Nordstad – OsNos, Comité National de Défense sociale asbl (CNDS, offre un service d'écrivain public à tout citoyen intéressé dans ses locaux d'Ettelbrück)).